



COMMUNIQUÉ

Bagnolet, le 15 juin 2021

Campement rue Jean Jaurès : la fin d'une situation intolérable

À la demande du Préfet, les forces de l'ordre sont intervenues ce mardi 15 juin matin pour démanteler le campement illégal situé le long de la rue Jean Jaurès à Bagnolet en deux endroits : à l'angle des rues Jean Jaurès et Parmentier et au niveau du pont de l'avenue Ibsen face au parking des tours dites « Mercuriales ».

Plus de deux cents personnes, dont une trentaine de familles avec des enfants en bas âge, y vivaient depuis plusieurs années dans des conditions de promiscuité et d'insalubrité inacceptables (pas d'eau ni toilettes, présence d'immondices et de rats...). Ce week-end, ces derniers, ayant été informés de l'opération, avaient quitté le campement.

L'occupation du terrain rue Jean Jaurès avait fait l'objet de plusieurs signalements de la part de la municipalité. Une mise à l'abri de ces personnes vulnérables (familles en errance, mineurs) aurait dû être assurée par les services de l'État.

L'intervention des forces de police met ainsi un terme à une situation qui ne cessait de se dégrader, tant pour les occupants que pour les riverains. Les opérations de nettoyage et de déblaiement vont se poursuivre sur une période de 10 à 18 jours.

Contact presse

Hélène Foucteau, Directrice de la communication et des relations publiques :
Portable : 06 22 56 72 03 ; mail : helene.foucteau@ville-bagnolet.fr

